



Ad. E.

Me Henri Brun, Ad. E.
Faculté de droit de l'Université Laval
Québec

Ces notes biographiques ne sont pas exhaustives.

Me Henri Brun, professeur émérite, enseigne à la Faculté depuis 1967. Ses domaines d'enseignement et de recherche sont le droit constitutionnel, le fédéralisme, les droits de la personne, le droit administratif et l'histoire du droit.

CONTRIBUTION

Par ses écrits et ses enseignements, Me Brun a contribué à l'avancement des connaissances en droit constitutionnel canadien et québécois, notamment par le biais du traité *Droit constitutionnel*. Ce volume de doctrine est l'un des plus utilisés au Québec tant à des fins d'enseignement que par les avocats praticiens. ● Il a été adjoint et directeur de la revue *Les Cahiers de droit* (1975-1978 et 1981-1991). ● Il a été doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval (1987-1988) en plus d'avoir été membre de nombreux comités de l'Université. ● Il a été conseiller pour de nombreuses commissions d'étude et d'enquête et auprès de plusieurs organismes publics et privés. ● Il a représenté le gouvernement du Québec dans des dossiers complexes dont certains ont marqué l'histoire constitutionnelle du Québec relativement au bilinguisme institutionnel, le partage des compétences et le renvoi du droit de veto du Québec.

RAYONNEMENT

Il a fréquemment contribué, grâce à des interventions dans les médias écrits et électroniques, à alimenter les discussions sur des questions d'intérêt public, mettant ainsi ses connaissances au service de la société civile. Il a été professeur invité dans plusieurs universités du Québec, du Canada, d'Europe et d'Afrique.